



# PAS DE BASSINE À ST-SAUVANT

QUAND L'INJUSTICE  
DEVIENT LA LOI  
LA RESISTANCE  
EST UN DEVOIR

POUR UN JUSTE PARTAGE DE L'EAU

# ALERTE DEMARRAGE DE CHANTIER !

Le chantier d'une des deux méga-bassines prévues sur la commune de Saint-Sauvant (86) démarrerait dans quelques jours. Ce projet accumule les scandales : conflits d'intérêts, gaspillage d'argent public, déni de démocratie, risque pour la ressource en eau et menace sur une espèce d'oiseau protégée.

## SEV14 - BOIS DE LA CHÂGNÉE

Volume utile: 292 162 m<sup>3</sup>

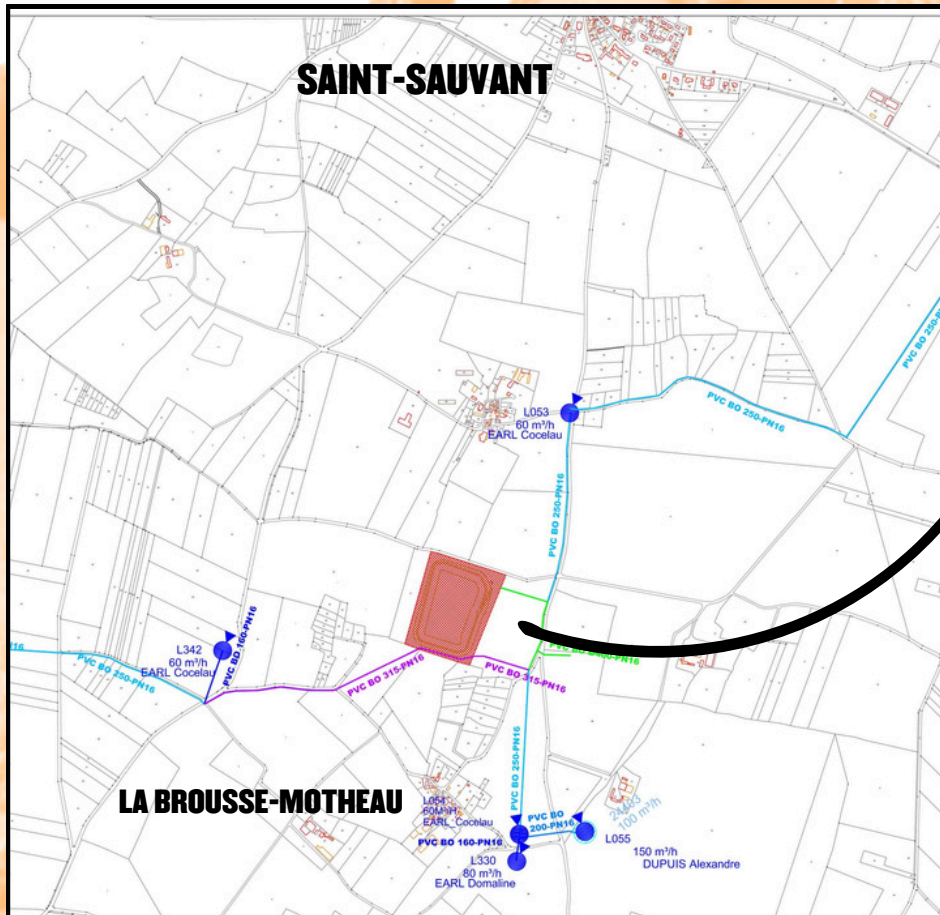
Surface: 7,5 Ha

Longueur des canalisations: env. 10 km

Hauteur de digue: 8, 51 m de haut

Exploitations raccordées: 5

Coût du projet: env. 2 millions d'euros



## **NOUS PAYONS, QUELQUES UNS PROFITENT**

Tout va à l'encontre de l'intérêt général. L'ouvrage ne bénéficierait qu'à **cinq exploitations agricoles sur les dizaines que compte le secteur**. Ce projet de bassine artificialiserait des terres agricoles comme d'autres avant lui (parcs éolien et photovoltaïque, LGV). Il coûte près de **2 millions d'argent public**. Il est mis en place **sans concertation de l'ensemble des habitants et habitantes** des territoires concernés.

Nous sommes inquiet·ètes de la violence de l'État et d'une poignée d'agriculteur·rices irrigant.es dans ce dossier, qui nient la réalité hydrique et emploient la force pour défendre des intérêts privés injustes.

Les oiseaux payent aussi : des parcelles à proximité immédiate du chantier prévu sont un lieu majeur de rassemblement en Europe pour l'Outarde Canepetière, espèce en danger.

## **POURQUOI IL EST ESSENTIEL DE SE MOBILISER CONTRE LE DÉMARRAGE DE CE CHANTIER**

**Pour que soient mis en place un moratoire et de véritables solutions pour le partage et la restauration des milieux naturels**

**Pour défendre un juste partage de l'eau entre les agriculteur·rices et les autres usager·ères (habitant·es, pêcheur·euses, baigneur·euses...)**

**Pour que l'avis de la population soit pris en compte sur l'utilisation de l'argent public pour des aménagements du territoire qui profitent au plus grand nombre**

## **DANGER POUR L'EAU POTABLE**

La mise en place des bassines est supposée réduire les prélèvements en eau en été en prélevant en hiver. Loin de cette promesse, la construction de la bassine de St-Sauvant entraînerait une augmentation de la consommation en eau sur le territoire, qui est en manque d'eau chronique depuis 30 ans.

Le modèle des bassines perpétue un modèle agroindustriel qui a des conséquences dangereuses sur la santé des habitant·es. Par exemple, l'infiltration des pesticides dans les nappes d'eau souterraines altère la potabilité de l'eau.





## **POUR ÊTRE AU COURANT DES ACTUALITÉS :**

**Twitter :**

**@BassinesNon**

**@bassinesnonmerci**

**Canal WhatsApp pour  
se mobiliser autour de  
St-Sauvant :**

**Instagram:**

**@bassinesnonmerci**

**@bassinesnonmerci86**



**Facebook:**

**/bassine.nonmerci.5/**

**Canal Télégram sur l'actualité de la  
lutte anti-bassines :**

**<https://t.me/STOPmegabassines>**

**LE SITE RESSOURCE**

**[www.bassinesnonmerci.fr/saint-sauvant/](http://www.bassinesnonmerci.fr/saint-sauvant/)**